



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} août 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 21 (c) de l'ordre du jour provisoire*

**Mondialisation et interdépendance :
coopération pour le développement
des pays à revenu intermédiaire**

Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Au cours de ces dernières décennies, les pays à revenu intermédiaire ont enregistré de remarquables avancées économiques et sociales dans maints domaines. Toutefois, les progrès ont été inégaux et divers et des problèmes colossaux restent encore à surmonter. En dépit des améliorations considérables dans la lutte contre la pauvreté, les pays à revenu intermédiaire comptent encore près de 75 % des plus pauvres du monde entier vivant avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour. Les inégalités des revenus tendent à être plus élevées au sein des pays à revenu intermédiaire que ceux à revenu élevé. Parvenir à une croissance plus soutenue et sans exclusive tient du défi pour les pays qui ne sont pas parvenus à diversifier leurs économies et à les préserver de la volatilité des marchés.

Le système des Nations Unies et les institutions financières multilatérales ont été des partenaires et des facilitateurs majeurs de la coopération au développement internationale avec les pays à revenu intermédiaire. Tout en reconnaissant qu'il appartient à chacun de trouver sa voie, la nécessité d'une meilleure coopération internationale se fait vivement ressentir afin d'aider les pays à revenu intermédiaire à faire face à leurs problèmes de développement, en particulier en ce qui concerne l'appui fourni par le système des Nations Unies.

* A/66/150.



I. Introduction

1. À sa soixante-quatrième session, en 2009, l'Assemblée générale a reconnu que les pays à revenu intermédiaire continuent à se heurter à d'énormes difficultés dans les efforts qu'ils font pour atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international. Elle a souligné l'importance des diverses formes d'appui international, harmonisées par rapport aux priorités nationales, pour la prise en considération de leurs besoins en matière de développement; elle a également reconnu les efforts accomplis et les succès obtenus par de nombreux pays à revenu intermédiaire en vue d'éradiquer la pauvreté et d'atteindre les objectifs de développement, ainsi que leur contribution au développement mondial et régional et à la stabilité économique.

2. Dans sa résolution 64/208, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de soumettre un rapport complet en matière de coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire, en se concentrant sur les stratégies et les mesures existantes du système des Nations Unies en matière de coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire, en tenant compte des activités d'autres organisations internationales pertinentes, dont les institutions financières internationales. Le présent rapport est la réponse à cette demande.

3. La résolution ne donne pas de définition précise de la notion de pays à revenu intermédiaire. À l'instar du précédent rapport sur cette question (voir A/64/253), le présent rapport identifie les pays à revenu intermédiaire comme ceux dont le revenu national brut (RNB) par tête d'habitant est compris entre 996 et 12 195 dollars des États-Unis, d'après la classification de la Banque mondiale¹. En 2011, 104 pays relèvent de cette catégorie, la Banque mondiale classant 56 d'entre eux comme des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, avec un RNB par habitant inférieur à 3 945 dollars des États-Unis. La Banque mondiale ne reconnaît pas la catégorie des pays les moins avancés établie par les Nations Unies. Elle identifie plutôt les pays à faible revenu comme une catégorie spécifique pour ses politiques de prêt. Les pays à moyen revenu ont ainsi été regroupés dans une catégorie intermédiaire, entre la catégorie des pays à faible revenu et celle des pays à revenu élevé, établie exclusivement sur la base du revenu par habitant, au contraire de la catégorie des pays les moins avancés, qui tient par ailleurs compte de la vulnérabilité économique et environnementale ainsi que du niveau de développement humain². Dans le système des Nations Unies, la catégorie des pays à revenu intermédiaire est donc souvent utilisée pour faire référence aux économies en transition et en développement qui ne sont pas considérées comme des pays les moins avancés (PMA).

4. En tant que groupe, les pays à revenu intermédiaire représentent plus de 70 % de la population mondiale et près de 43 % du produit intérieur brut mondial, mesuré en fonction de la parité du pouvoir d'achat. Grâce à la rapide croissance observée au

¹ Les classifications des revenus de la Banque mondiale sont établies tous les ans le 1^{er} juillet. Le présent rapport fait référence aux pays à revenu intermédiaire classés de la sorte au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

² S'agissant des critères d'identification des pays les moins avancés, voir *Manuel relatif à la catégorie des pays les moins avancés : inscription retrait et mesures spéciales d'appui* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.07.II.A.9).

cours de la dernière décennie au sein de plusieurs grandes économies émergentes de ce groupe, l'apport des pays à revenu intermédiaire à la croissance mondiale a augmenté sans relâche, entraînant, à l'échelle planétaire, une refonte des modes de production, des flux commerciaux et des capitaux, de la technologie et des conditions de travail. La croissance de ces économies a également eu des retombées positives pour d'autres pays en développement, par le biais du renforcement des relations commerciales, des flux de capitaux et de la coopération économique Sud-Sud. Une réduction notable de la pauvreté extrême a également été constatée ces dernières années dans les pays à revenu intermédiaire. Bien que le groupe de pays à revenu intermédiaire continue de s'élargir, ces pays abritent encore jusqu'à trois quarts de la population mondiale vivant avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour.

5. Les progrès économiques parmi les pays à revenu intermédiaire se sont avérés très contrastés; certains ont enregistré une croissance élevée et soutenue ces dernières décennies, au contraire d'autres, où les progrès ont été moindres et la volatilité plus importante, en particulier les économies moins diversifiées qui sont extrêmement tributaires de leurs exportations de produits de base. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement ont été tout aussi inégaux.

6. Le présent rapport examine certains problèmes de développement économique et social auxquels les pays à revenu intermédiaire sont confrontés, la coopération entre le système des Nations Unies et les pays à revenu intermédiaire ainsi que les implications d'un engagement plus soutenu du système avec ces pays.

II. Principaux défis au développement des pays à revenu intermédiaire

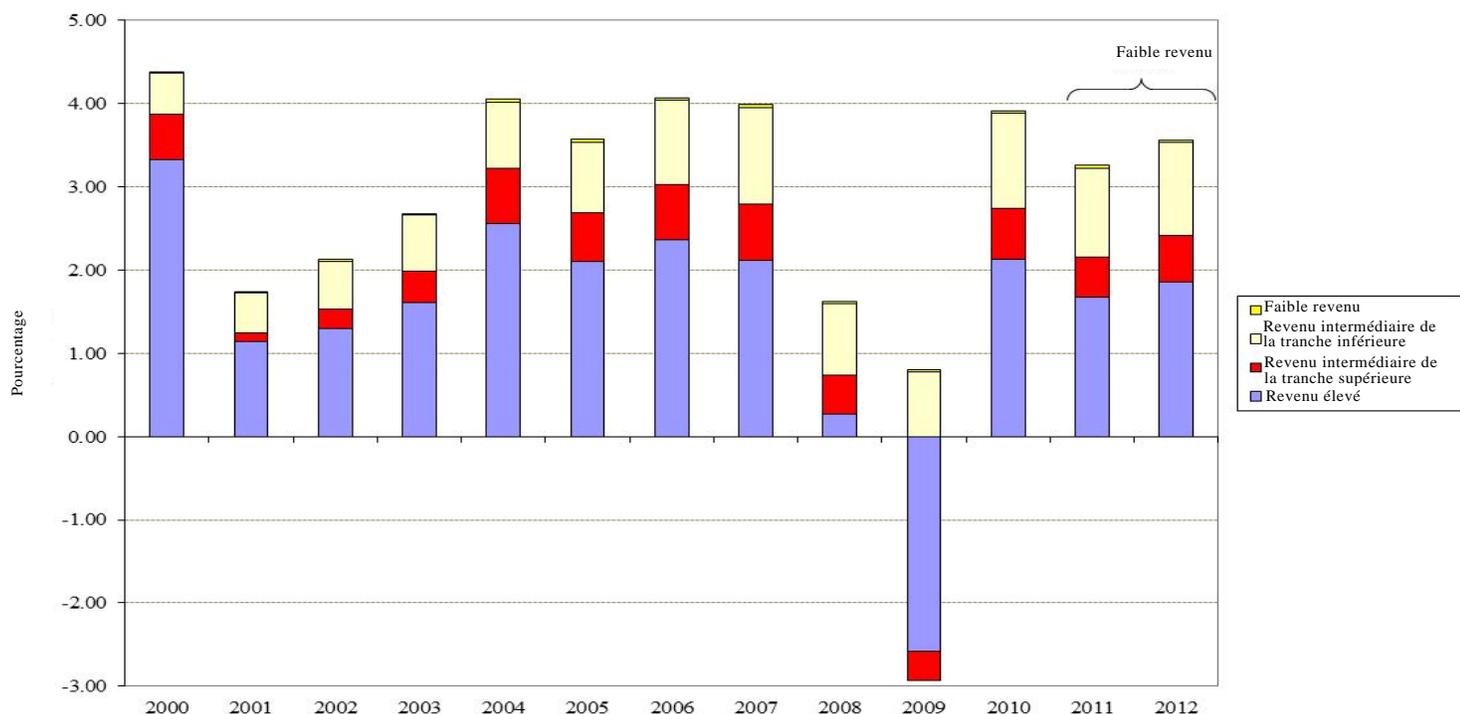
A. Tendances macroéconomiques récentes³

7. Dans le sillage de la crise financière internationale, de nombreux pays à revenu intermédiaire ont enregistré de meilleurs résultats que les économies développées. La croissance économique des pays à revenu intermédiaire a atteint quasi le double de la moyenne mondiale. Les pays à revenu intermédiaire ont contribué à quasi la moitié de la reprise de l'économie mondiale enregistrée après la crise (voir fig.). Les perspectives indiquent toutefois que la croissance d'un grand nombre de ces économies est mitigée en raison de diverses contraintes, dont des faiblesses continues au sein des économies développées, en plus d'une envolée des flux de capitaux et des prix internationaux des produits de base, par ailleurs volatiles, qui créent de graves difficultés macroéconomiques. Plus particulièrement, les pressions inflationnistes, alimentées par la hausse des cours des matières premières, se renforcent et sont dans bien des cas exacerbées par l'expansion rapide du crédit, de même que les pénuries d'approvisionnement dans l'agriculture. L'augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires a érodé les revenus réels de nombreuses personnes défavorisées dans le monde. Il est particulièrement

³ Les informations proposées dans le présent chapitre sont extraites de : *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2011* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.11.II.C.2), et *Situation et perspectives de l'économie mondiale à la mi-2011*.

important de s'attaquer à ces problèmes pour les pays à revenu intermédiaire, qui abritent la vaste majorité des pauvres de ce monde.

Contribution des groupes de pays à la croissance économique mondiale par niveau de revenu, 2000-2012



Source : Département des affaires économiques et sociales, base de données *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, mai 2011.

8. Par région, les économies à revenu intermédiaire d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud continuent à enregistrer la plus forte croissance. Dans ces régions, cette dernière résulte essentiellement du rebond des investissements et des industries manufacturières travaillant pour l'exportation et est facilitée par des incitations monétaires et budgétaires. La forte croissance de la consommation privée dans les plus grandes économies, tels que la Chine, l'Inde et l'Indonésie ont engendré un effet de contagion positif pour les économies voisines et catalysé la croissance de l'emploi. En effet, les niveaux d'emploi ont augmenté et dépassé les niveaux d'avant la crise. Bien qu'ayant diversifié leurs économies, les plus petites économies de ces régions sont encore essentiellement tributaires des exportations vers les régions développées en plus d'être vulnérables aux fluctuations des flux de capitaux.

9. La reprise du commerce international et le rebond des économies d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud ont favorisé la flambée des cours des produits de base, ce qui a eu un impact positif sur l'activité économique d'autres régions, et plus particulièrement les pays riches en ressources d'Asie occidentale, d'Amérique

latine, d'Afrique et de la Communauté d'États indépendants. Comme noté ci-dessus, la reprise pose néanmoins également des problèmes macroéconomiques considérables. Dès lors, la croissance dans un grand nombre de ces économies devrait rester plus volatile que celle d'Asie de l'Est et du Sud. Par ailleurs, l'amélioration des résultats de croissance ces dernières années ne s'est pas accompagnée d'une diversification de leurs économies sous-jacentes. Dès lors, de larges pans de leurs populations ne sont pas en mesure de trouver des emplois décents. Dans certains pays à revenu intermédiaire, et plus particulièrement en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, les possibilités d'emploi qui s'offrent aux jeunes travailleurs sont particulièrement rares et ont contribué aux récentes insurrections politiques.

10. La reprise dans les pays à revenu intermédiaire d'Europe de l'Est s'est renforcée depuis la fin de l'année 2010. Elle reste toutefois essentiellement axée sur l'exportation, alors que la demande nationale doit encore rebondir. En Europe du Sud-Est, une forte croissance des exportations, appuyée par une hausse des cours des matières premières et de la demande touristique, de même qu'une reprise discrète des envois de fonds, a permis à la région de sortir de la récession en 2010, bien que la reprise demeure faible.

B. La pauvreté et les inégalités dans les pays à revenu intermédiaire

11. Bien que la crise économique internationale récente ait renforcé la pauvreté dans de nombreux pays, d'importants progrès ont été réalisés dans la lutte contre la pauvreté au sein des pays à revenu intermédiaire au cours des deux dernières décennies. Près de 600 millions de personnes vivant dans ce qui constitue désormais des pays à revenu intermédiaire sont parvenus à sortir de l'extrême pauvreté – et vivent donc de revenus inférieurs à 1,25 dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA) de 2005 – depuis le début des années 90, pour moins de 3 millions dans les pays actuellement classés en tant que pays à faible revenu (voir tableau)⁴. Mesurée sur la base d'un seuil de pauvreté de 2 dollars par jour, la réduction de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire a été moins importante, laissant toutefois quasi 2 milliards de personnes dans une situation de pauvreté relative. Cela suggère qu'un grand nombre de « quasi pauvres » est vulnérable aux chocs.

12. La pauvreté a été réduite le plus fortement dans les pays à revenu intermédiaire d'Asie du Sud, de l'Est ainsi que dans certaines parties d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier au Brésil, en Chine, en Indonésie, au Pakistan et au Viet Nam. En revanche, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté au sein des 18 pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne a augmenté de plus de 32 millions depuis le début des années 90⁵.

⁴ La comparaison est opérée sur la base d'un échantillon de 88 pays classés en tant que pays à revenu intermédiaire en 2009, dont la Chine et l'Inde, encore classés jusqu'il y a peu comme des pays à faible revenu.

⁵ Alors que les taux de pauvreté chutent en Afrique, la forte croissance démographique favorise l'augmentation du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Nombre de pauvres par niveau de revenu national, 1990-1994 et 2005-2009

(En millions)

	Premières données pour la période 1990-1994	Dernières données pour la période 2005-2009	Changement	Part en pourcentage des personnes défavorisées dans le monde pour la période 2005-2009
Nombre de très pauvres (vivant avec moins de 1,25 dollar par jour)				
Pays à faible revenu	323,5	320,8	-2,6	25
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	1 502,1	923,5	-578,7	72
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	56,1	36,7	-19,4	3
Pays à revenu élevé	1,7	0,0	-1,6	0
Total	1 883,4	1 281,1	-602,3	100
Nombre de pauvres (vivant avec moins de 2 dollars par jour)				
Pays à faible revenu	432,8	494,8	62,0	20
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	2 236,8	1 844,0	-392,7	76
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	131,9	92,1	-39,8	4
Pays à revenu élevé	3,5	0,1	-3,4	0
Total	2 805,0	2 431,1	-373,9	100

Source : Département des affaires économiques et sociales, sur la base de données extraites du site relatif aux indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (consultable à l'adresse suivante : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/data.aspx>).

13. Le maintien d'une croissance robuste a été un facteur déterminant de la chute des taux de pauvreté. Toutefois, la réduction de cette dernière a été bien plus importante lorsque la croissance a bénéficié d'un changement économique structurel dynamique, en s'appuyant sur les améliorations de la productivité agricole, et une diversification dans des activités industrielles à forte densité d'emploi en plus d'investissements continus dans l'éducation. Il s'agit là d'autant d'éléments clefs expliquant l'efficacité de la réduction de la pauvreté en Asie de l'Est et dans certaines parties d'Asie du Sud. Les pays comptant des économies moins diversifiées par ailleurs tributaires de l'extraction de ressources naturelles ont eu plus tendance à enregistrer une croissance moins résiliente et inclusive avec une plus forte inégalité des revenus.

14. La distribution des revenus tend à être bien plus inégale dans les pays à revenu intermédiaire que dans les pays à revenu faible ou élevé. Toutefois, dans la même veine, les conditions varient fortement d'un pays à revenu intermédiaire à l'autre. C'est dans ce groupe que l'on constate les inégalités de revenus à la fois les plus fortes et les moins élevées au monde – respectivement en Namibie et au Bélarus⁶. Par région, l'Amérique latine continue d'enregistrer la plus forte inégalité de revenus en moyenne, bien que de nettes améliorations aient été constatées depuis 2000. La concentration des revenus tend à être moins forte en Asie du Sud et en Asie centrale. Partant de niveaux relativement faibles, c'est dans les pays à revenu

⁶ La Namibie a enregistré un coefficient de Gini de 0,68 en 2005, alors que pour le Bélarus, il était de 0,27 en 2007. Le coefficient de Gini est une mesure largement utilisée des inégalités allant de 0 à 1; plus le coefficient est élevé et plus l'inégalité de revenu est importante.

intermédiaire d'Europe de l'Est et d'Asie centrale que les hausses ont été les plus fortes entre 1990 et 2008⁷. Le renforcement des inégalités des revenus résulte parfois de processus spécifiques à la croissance dynamique, notamment lorsque les travailleurs délaissent des activités à productivité plus faible, comme l'agriculture, au profit d'autres plus productives, comme la fabrication. Néanmoins, lorsque les écarts de revenus élevés persistent, cela tend à réduire l'effet réducteur de la pauvreté de la croissance en plus de faire baisser la croissance économique elle-même au fil du temps. L'approfondissement des inégalités est en outre une source d'instabilité sociale, de nature à entraver les initiatives visant à concrétiser les objectifs de développement adoptés au niveau international.

15. Plusieurs facteurs ont un impact divers sur la dynamique des inégalités. Des facteurs sociaux – tels que la discrimination, l'exclusion sociale ainsi que des pratiques formelles et informelles – favorisent souvent les inégalités; au rang des facteurs économiques favorisant de plus grandes inégalités, citons les imperfections du marché, un accès inégal aux recettes générées par les ressources naturelles, une mondialisation injuste, des changements technologiques favorisant un déplacement de la main-d'œuvre, de même que l'industrialisation exigeant une main-d'œuvre qualifiée ou à forte intensité de capital. Ainsi, dans des pays où les ressources naturelles sont relativement abondantes, les parts des recettes générées par les ressources foncières et naturelles dans le revenu national total sont souvent élevées et réparties de manière inégale. Cela peut expliquer en partie pourquoi l'inégalité des revenus dans les pays et régions riches en ressources, à l'instar de l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine, est plus forte que dans des pays et régions moins riches en ressources, comme l'Asie du Sud ou de l'Est. De la même manière, la mondialisation et le changement technologique peuvent contribuer à une plus grande inégalité puisque les technologies industrielles de pointe tendent à favoriser la demande relative en main-d'œuvre qualifiée, ce qui génère de plus grandes différences de revenus au sein d'un pays, du moins à court terme. Par rapport à il y a quelques décennies de cela, la plus forte inégalité de revenus constatée actuellement dans certains pays s'explique en partie par l'abandon virtuel de la majeure partie des initiatives visant à corriger les inégalités spatiales et autres, en plus des conséquences inégalitaires de bon nombre de processus inhérents à la libéralisation des marchés et au renforcement des droits de propriété intellectuelle, tant au niveau national qu'international.

16. Les inégalités ont un impact sur la pauvreté à travers divers biais. Ainsi, elles peuvent entraver la croissance, ce qui, en retour, a une incidence sur la pauvreté. Par ailleurs, lorsque les inégalités sont importantes, la croissance est moins efficace dans le cadre de la réduction de la pauvreté, les inégalités réduisant la mesure dans laquelle les pauvres bénéficient de la croissance globale. De plus en plus d'éléments tendent par ailleurs à prouver que des inégalités importantes, en particulier en ce qui concerne les opportunités offertes ainsi qu'entre des régions ou des groupes ethniques, peuvent alimenter des conflits violents et mettre à mal la stabilité sociale, ce qui nuit au développement et à la lutte contre la pauvreté. Certaines parties de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient l'ont récemment constaté.

⁷ Voir Isabel Ortiz et Matthew Cummins, « Global inequality: beyond the bottom billion », Fonds des Nations Unies pour l'enfance, document de travail du Département des affaires économiques et sociales (New York, avril 2011).

17. Les inégalités ont en outre tendance à nuire aux progrès accomplis au niveau de la concrétisation des objectifs de développement humain dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ainsi, dans les États arabes, en Asie de l'Est, dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, le risque de mortalité infantile est quasi deux fois plus élevé au sein des foyers du quintile inférieur de la distribution des revenus que parmi ceux du quintile supérieur. En Indonésie et au Nicaragua, les décès d'enfants dans le quintile le plus pauvre sont même plus de trois fois plus fréquents que dans le quintile le plus riche. Dans l'État plurinational de Bolivie et au Pérou, les mères et les enfants du quintile le plus riche jouissent d'un accès quasi universel à une aide qualifiée à la naissance, alors que seulement 10 à 15 % des plus pauvres en bénéficient. De la même manière, les enfants des ménages les plus pauvres, en particulier ceux vivant dans les zones rurales, ont moins de chance d'être scolarisés. Les filles du quintile le plus pauvre des ménages sont trois fois et demie plus susceptibles d'être non scolarisées que celles des ménages les plus riches, et ont quatre fois plus de chances d'être dans ce cas que les garçons des ménages les plus riches. De telles inégalités ont tendance à se reproduire au niveau de l'accès à l'emploi et des sources de revenus.

C. Défis politiques

18. La diversité des caractéristiques des pays à revenu intermédiaire implique en outre qu'ils sont tenus de relever des défis politiques différents. Toutefois, pour la plupart d'entre eux, ils sont contraints, à court terme, de gérer les répercussions de la hausse de l'inflation et la flambée des entrées de capitaux sur le plan macroéconomique. Un grand nombre de gouvernements ont réagi en durcissant leur politique monétaire, notamment en rehaussant les taux d'intérêt ainsi que les taux de réserves bancaires obligatoires. Étant donné que les taux d'intérêt réels dans certaines de ces économies restent bas, le resserrement monétaire devrait se poursuivre durant le restant de l'année 2011. Un grand nombre de gouvernements ayant également commencé à atténuer les mesures d'incitation budgétaires, la lutte contre l'inflation par le biais d'un resserrement monétaire pourrait se faire aux dépens d'une partie de la croissance et de l'emploi. Néanmoins, il est également peu probable qu'elle soit efficace lorsque l'inflation résulte essentiellement de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

19. Plusieurs pays à revenu intermédiaire ont également adopté des mesures de contrôle des capitaux pour tenter de contenir les risques de volatilité des flux de capitaux, lesquels peuvent s'avérer déstabilisants. À l'heure actuelle, les entrées importantes de capitaux ont exercé une pression croissante sur les taux de change et aggravé les bulles spéculatives, ce qui, en retour, nuit à la compétitivité des exportations et, dans certains cas, aux initiatives de diversification économique. Alors que face à l'inflation, la réaction politique conventionnelle consisterait à définir des taux d'intérêt directs plus élevés, cela ne ferait qu'aggraver le problème en attirant davantage de capitaux. Bien que le contrôle des capitaux ait été modéré, il a provoqué un basculement des investissements à court terme vers des investissements à long terme au lieu d'un effondrement complet des entrées de capitaux.

20. À moyen et long terme, le défi pour les gouvernements des pays à revenu intermédiaire consiste à s'assurer que les politiques macroéconomiques appuient, ou continuent d'appuyer une croissance durable, sans exclusive et équitable. Alors qu'il

convient d'adapter le cadre stratégique connexe aux conditions qui prévalent ainsi qu'aux besoins liés aux contextes propres à chaque pays, certaines grandes orientations peuvent être suggérées⁸.

21. Un grand nombre de pays à revenu intermédiaire développent encore actuellement leurs capacités de production. Les marchés d'un grand nombre de ces pays ne sont pas toujours totalement développés, surtout dans les pays exportateurs de produits de base. Si les exportations de produits manufacturés ont contribué à une forte croissance dans certains pays, les inégalités se sont renforcées puisque les augmentations de revenus n'ont pas été réparties uniformément. Dans ces économies en particulier, le principal défi consiste à adopter des stratégies de développement national axées sur la diversification de l'économie et une réduction de la dépendance aux exportations de produits de base. Pour bon nombre de pays, cela revient à une régulation économique et prudentielle du secteur financier, des investissements accrus dans le développement des infrastructures et l'agriculture, en plus de la création de conditions favorables pour les industries dans lesquelles des économies d'échelle sont envisageables afin de favoriser la création d'emplois rémunérateurs dans le secteur structuré. En effet, comme cela a été constaté, les économies à croissance rapide d'Asie de l'Est sont parvenues à procéder à un changement structurel dynamique en intégrant des politiques macroéconomiques dans des stratégies nationales de développement plus vastes ne substituant pas la politique industrielle par une libéralisation commerciale généralisée. De tels changements exigent des efforts considérables pour développer les capacités nationales afin que le gouvernement puisse jouer un rôle plus actif et davantage axé sur le développement.

22. L'expérience a montré que les politiques macroéconomiques tendent à être plus favorables au développement lorsqu'elles sont systématiquement anticycliques, à l'instar de l'accumulation de garde-fous fiscaux en période de croissance qu'il est alors possible d'utiliser en périodes de tension financière. Cela pourrait nécessiter la création de fonds de stabilisation des prix des produits de base, comme cela a été le cas notamment au Chili. De telles règles pourraient en outre élargir les cadres réglementaires spécifiques au secteur financier national et à la gestion des flux de capitaux internationaux, par exemple au Chili et en Malaisie. Les politiques monétaires auraient par ailleurs besoin d'être coordonnées avec les politiques des secteurs financier et industriel. Ainsi, en Asie de l'Est, les gouvernements ont dirigé et subventionné des plans de crédit en plus de gérer les taux d'intérêt de manière à avoir un impact direct sur les investissements, au départ dans des industries à forte intensité de main-d'œuvre puisqu'il est primordial de développer l'emploi aux fins de la lutte contre la pauvreté, et ensuite dans des industries ayant le plus grand potentiel de perfectionnement professionnel, ce qui leur a permis de profiter des économies d'échelle et d'augmenter la productivité. Les politiques doivent en outre assurer un développement agricole afin de garantir la sécurité alimentaire.

23. Dans les pays à revenu intermédiaire en particulier, lesquels sont en proie à de fortes inégalités et où les bénéfices de la croissance ne sont pas partagés de manière équilibrée, les gouvernements doivent envisager de compléter le cadre macroéconomique par des politiques sociales détaillées, dont la fourniture au public

⁸ Voir, par exemple, le chapitre II de l'*Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2010 : de nouveaux outils pour le développement* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.II.C.1).

de soins de santé primaires et d'une éducation de base, des programmes de garanties d'emploi de même que des transferts monétaires, de manière à s'assurer que les écarts constatés au niveau des revenus et des opportunités ne persistent pas ou qu'ils n'augmentent pas au fil du temps. Une meilleure perception des recettes et des politiques de redistribution repensées sont autant de solutions qui permettront aux gouvernements de résoudre les inégalités, les problèmes d'endettement et les déficits persistants. Qui plus est, une plus grande assiette fiscale offrirait notamment la possibilité de renforcer les systèmes de protection sociale de même que l'accessibilité universelle des services sociaux. Dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, des programmes de transfert de la protection sociale, tels que des transferts monétaires assortis de conditions, sont mis en œuvre pour assurer une plus grande protection des revenus aux pauvres et améliorer leur accès à l'éducation ainsi qu'aux services de santé. En réduisant les inégalités d'accès à l'éducation et à la santé, de tels programmes peuvent favoriser une croissance économique à long terme. Le programme brésilien *Bolsa Familia*, par exemple, couvre le plus grand nombre de bénéficiaires au sein des pays en développement (actuellement, près de 12 millions de familles brésiliennes) et a facilité la réalisation de progrès notables dans d'autres domaines liés aux objectifs du Millénaire pour le développement, tels que la réduction de la malnutrition et de la mortalité infantile en plus de l'éducation universelle. Ces programmes peuvent avoir des résultats divers en fonction des circonstances individuelles. Ainsi dans les régions urbaines où le taux de pauvreté est élevé, si de tels paiements en espèces font reculer la pauvreté, il se peut qu'ils ne renforcent pas forcément le développement humain de manière significative lorsque les taux de scolarisation sont déjà élevés. Par ailleurs, l'augmentation des dépenses en matière d'éducation ne va pas accroître les futurs revenus si des politiques macroéconomiques plus larges ne parviennent pas à générer suffisamment d'emplois productifs.

24. Les transferts redistributifs entre les régions peuvent également réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté. Les inégalités entre les régions riches et pauvres en matières premières peuvent être surmontées à travers le partage des recettes fondées sur des produits de base. Des règles de partage des revenus de la production de minerais entre le gouvernement central et les administrations locales, ont été adoptées notamment dans la République bolivarienne du Venezuela, en Colombie, en Indonésie, au Kazakhstan et au Mexique.

25. Afin de s'attaquer aux inégalités engendrées par la mondialisation et aux différences entre les bénéfices pour la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, il convient de privilégier davantage les politiques éducatives et technologiques pour développer l'offre de main-d'œuvre qualifiée et diffuser les nouvelles technologies au sein de la population. Dans certains cas, les gouvernements pourront également envisager d'éliminer graduellement le traitement préférentiel en faveur des entreprises étrangères mis en œuvre par un grand nombre d'entre eux aux premiers stades de développement afin d'attirer des investissements directs étrangers. En Chine, par exemple, un taux d'imposition unifié a été appliqué depuis 2008 pour les entreprises nationales et étrangères dans le but de favoriser la croissance des industries nationales. Cela fournit une plus grande égalité des chances pour les entreprises nationales en concurrence avec des filiales étrangères et pourrait en outre stimuler la demande en main-d'œuvre qualifiée. Par ailleurs, cela met fin à une source majeure de perte de recettes et améliore donc la marge de manœuvre budgétaire.

26. Les inégalités pourraient également être surmontées grâce à des politiques rehaussant les taux d'activité, en particulier des femmes et des travailleurs plus âgés, et favorisant le perfectionnement des emplois peu qualifiés, à faible revenu et vulnérables. Il est également possible de s'attaquer à l'emploi vulnérable en adoptant ou rehaussant les exigences salariales minimales, en fournissant une plus grande protection de l'emploi ou en investissant dans la formation ou le perfectionnement professionnel des travailleurs vulnérables. Les programmes de travaux publics ont également prouvé leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté. Ainsi, le programme national de garantie de l'emploi en zone rurale en Inde fournit 100 jours d'emploi rémunéré tous les ans à chaque foyer rural ayant besoin d'un emploi, en plus de verser le salaire minimum légal. Au cours de l'exercice budgétaire 2009/10 en Inde, près de 55 millions de foyers se sont vu proposer un emploi au titre de ladite loi, avec une participation de plus de 48 % de femmes. Il pourrait également être envisagé d'inciter les entreprises étrangères à employer des travailleurs locaux et à investir dans le développement local. Ainsi, en 2010, Anglo American, l'un des principaux groupes miniers au monde, a dévoilé une initiative de développement des entreprises destinée à renforcer les économies locales en Afrique du Sud en 2010.

27. Un cadre de mesures macroéconomiques plus large doit également inclure des initiatives plus explicites visant à élargir et renforcer les marchés financiers de même que l'inclusion financière. Les banques commerciales préfèrent en général les grands emprunteurs et refusent souvent de proposer des prêts aux petites et moyennes entreprises, qui sont les principaux employeurs dans un grand nombre de pays à revenu intermédiaire. Les nouvelles entreprises ont du mal à accéder au crédit, ce qui limite leur expansion, alors que de nombreux ménages du secteur informel voire des zones rurales sont eux aussi pénalisés par leur accès limité aux services bancaires et d'assurance. Si l'extension du microfinancement serait un pas important dans cette direction, de telles institutions représentent à ce jour moins d'1 % des crédits consentis par les banques commerciales en Amérique latine. Il serait préférable que les politiques publiques privilégient une plus grande inclusion financière en adoptant des mesures telles que la création d'institutions financières spécialisées pour les petites et moyennes entreprises ainsi que pour les agriculteurs. Elles doivent en outre s'attacher à faciliter la capitalisation des organismes de crédit et réformer la réglementation spécifique aux exigences en matière de capital et de garanties. Grâce à des mesures d'incitation fiscales encourageant le prêt collectif et des procédures de faillite plus opportunes, il serait possible, en particulier, d'augmenter l'offre de crédits bancaires conventionnels et les services bancaires en général, en faveur des pauvres, ce qui renforcerait en retour l'inclusion sociale⁹.

28. Compte tenu de l'augmentation des niveaux de revenu par habitant, il est particulièrement important que les pays à revenu intermédiaire intensifient les initiatives visant à rendre leur développement plus durable. Une croissance soutenue n'est pas synonyme d'une croissance durable. Les taux actuels d'urbanisation et les technologies utilisées épuisent rapidement les ressources naturelles dont dépend la vie sur la planète¹⁰. Pour garantir un développement durable dans les pays à revenu

⁹ Voir *Annual Report to the Secretary-General, 2010*, Avocate spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Finance inclusive pour le développement.

¹⁰ Voir *Étude sur la situation économique et sociale dans le monde, 2011 : la grande transformation technologique pour une économie verte* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.11.II.C.1).

intermédiaire, il sera primordial d'adopter et de diffuser des technologies vertes et des stratégies de gestion durable des ressources nationales. Ainsi, il est essentiel de limiter au maximum la dégradation des sols, de réhabiliter les zones dégradées et d'optimiser l'occupation des sols pour une gestion rationnelle des terres. Dans le même temps, afin de veiller à une sécurité alimentaire également durable, des techniques agricoles plus respectueuses de l'environnement doivent également être mises en œuvre. Bien qu'il soit nécessaire d'adapter les techniques et pratiques agricoles aux conditions locales, il existe un vaste choix de techniques et de pratiques durables en agriculture qui offrent diverses options de changement radical vers une sécurité alimentaire durable, dont les savoirs et pratiques agricoles traditionnels, tels que la culture sans labour, l'assolement, la plantation intercalaire, l'utilisation d'engrais verts, la récupération de l'eau et l'utilisation rationnelle de l'eau pour les cultures. De telles pratiques offrent de vastes possibilités de solutions gagnantes sur tous les tableaux pour accroître la productivité et les revenus des agriculteurs, réduire la malnutrition, rétablir les environnements fragiles et contribuer à atténuer les changements climatiques. Afin de découpler la croissance économique et la dégradation de l'environnement, il serait par ailleurs nécessaire de transformer les systèmes énergétiques en investissant dans l'efficacité énergétique et la diffusion de technologies énergétiques propres¹⁰. De tels investissements, stimuleraient également la croissance et la création d'emplois en retour.

III. Coopération entre le système des Nations Unies et les pays à revenu intermédiaire¹¹

A. Principales réalisations en matière de coopération au développement avec les pays à revenu intermédiaire

29. Les activités du système des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire sont guidées par les principes définis dans l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (voir résolution 62/208 de l'Assemblée générale). Un grand nombre de ses initiatives dans les pays à revenu intermédiaire se concentrent sur l'élimination des disparités, la promotion de l'équité et de l'inclusion sociale, ainsi que la lutte contre les violations des droits de l'homme, le développement de la capacité et la mobilisation. Les conseils au niveau de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, ainsi que d'autres mesures d'appui technique, constituent des axes majeurs de la contribution des Nations Unies en faveur des pays à revenu intermédiaire.

30. Selon une étude réalisée aux fins du présent rapport et compte tenu du grand nombre de pauvres vivant dans les pays à revenu intermédiaire, l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim (objectif 1 du Millénaire pour le développement) restent une priorité de la coopération pour le développement entre le système des Nations Unies et les pays à revenu intermédiaire. Aux yeux des sondés, la viabilité environnementale et la création d'un partenariat mondial pour le développement (respectivement les objectifs 7 et 8) sont également des domaines critiques de la coopération pour le développement. Étant donné qu'un grand nombre de pays à revenu intermédiaire ont réalisé des progrès considérables dans la concrétisation des objectifs liés à la santé et à l'éducation, ces deux axes sont moins prioritaires dans le cadre des initiatives destinées à renforcer la coopération avec le système des Nations Unies. Les sondés ont en outre souligné que le développement de

l'agriculture et le développement industriel sont des domaines clefs dans lesquels la coopération pour le développement doit être renforcée.

31. L'enquête a également révélé que les gouvernements des pays à revenu intermédiaire estiment que le système des Nations Unies a fortement contribué à la coopération au développement sur le plan du renforcement des capacités et des conseils en matière de politiques sociales, de bonne gouvernance, de décentralisation et de développement local. Ces domaines coïncident avec les secteurs prioritaires identifiés par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans le cadre de leur contribution au développement dans les pays à revenu intermédiaire (voir A/64/253). Les parties prenantes dans les pays à revenu intermédiaire apprécient le plus le développement des capacités et la mobilisation dont les fonctionnaires et les acteurs non étatiques bénéficient grâce aux Nations Unies, ainsi que le partage des connaissances et des expériences d'autres pays épaulés par le système des Nations Unies. Ce dernier est en effet considéré comme un maillon essentiel de la coopération au développement. Il est estimé que le système des Nations Unies joue un rôle essentiel dans la coordination des donateurs et au niveau de l'aide apportée aux décideurs politiques pour adapter les priorités nationales de manière à surmonter les problèmes posés par la variation des conditions globales. Afin de faciliter l'échange d'informations sur les pays à revenu intermédiaire aux niveaux régional et international, le système des Nations Unies organise périodiquement des conférences axées sur la coopération et l'intégration régionales, la coopération Sud-Sud et le renforcement des capacités commerciales. Les fonctions relativement nouvelles conférées au Conseil économique et social – à savoir la conduite de l'examen ministériel annuel et l'organisation du Forum pour la coopération en matière de développement – sont également autant de plates-formes permettant aux pays à revenu intermédiaire de partager leurs expériences et d'engager un dialogue avec d'autres États Membres, la société civile et des parlementaires sur les objectifs du Millénaire pour le développement de même que la coopération en faveur du développement.

32. Nonobstant les réalisations du système des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire, ainsi que la perception positive que les gouvernements ont de la coopération pour le développement avec les Nations Unies, plusieurs contraintes empêchent la coopération au développement d'être pleinement bénéfique dans les pays à revenu intermédiaire. Il s'agit entre autres de contraintes opérationnelles, telles que le chevauchement de mandats ou l'absence de coopération entre les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, voire entre les Nations Unies et les gouvernements, ainsi que de contraintes de financement et de contraintes stratégiques, c'est-à-dire essentiellement l'absence d'agendas appropriés ou bien définis pour orienter les programmes essentiels dans les pays à revenu intermédiaire (voir A/64/253).

33. Dans l'ensemble, la contrainte stratégique majeure à laquelle le système des Nations Unies est confronté est l'absence d'un cadre stratégique cohérent et bien défini cherchant d'un côté à proposer une guidance stratégique en plus d'assurer la promotion des pays à revenu intermédiaire et de l'autre à renforcer les capacités dans les domaines les plus pertinents pour ces pays. Alors que diverses agences ont élaboré différentes définitions des pays à revenu intermédiaire, les stratégies semblent souvent être dictées par des critères liés à l'allocation des ressources plutôt que des priorités politiques ou de fond.

34. L'absence d'une stratégie de développement cohérente du système des Nations Unies pour les pays à revenu intermédiaire a également été soulignée dans un précédent rapport du Secrétaire général sur ce point (voir A/64/253). Plusieurs organismes et équipes de pays des Nations Unies s'efforcent de pallier cette lacune. Pour le système dans son ensemble, le défi consiste à veiller à ce que les stratégies et programmes soient adaptés aux besoins et priorités des pays à revenu intermédiaire en matière de développement. Pour ce faire, le système des Nations Unies doit réorienter les processus internes de planification et de coordination, en ce compris le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, de manière à favoriser une plus grande participation dans les processus nationaux. Cela permettrait de rester concentré sur les résultats et de réduire les coûts de transaction associés à la programmation.

35. À l'heure actuelle, dans de nombreuses régions, les organismes du Groupe des Nations Unies pour le développement opèrent essentiellement par le biais d'un réseau de bureaux de pays des agences, grâce à l'appui technique assuré par leur siège respectif, et, de plus en plus, à travers les moyens d'appui régionaux des agences. Ainsi, plusieurs organismes, dont le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que le Programme alimentaire mondial, ont délégué leurs fonctions de gestion régionale et d'appui technique au sein des États arabes, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en mettant sur pied des centres régionaux en Égypte. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance gère quant à lui un bureau régional en Jordanie. Si le système de bureaux de pays permet aux organismes de maintenir une concertation stratégique étroite avec des homologues nationaux, les exigences en personnel découlant de la gestion de projet et/ou de fonctions d'appui connexes, de même que l'expertise limitée des bureaux régionaux, limitent souvent les possibilités d'une concertation adéquate. Afin de pallier cette lacune, les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnateurs résidents sont incités à se concentrer davantage sur les exigences politiques en amont ainsi qu'à exploiter davantage les capacités des organismes non résidents disponibles au siège.

36. En outre, les organismes des Nations Unies ont souvent tendance à mettre en œuvre le même modèle d'intervention dans les pays à revenu intermédiaire que celui appliqué dans les pays à faible revenu. Ce modèle passe souvent par une implication active dans la mise en œuvre des projets et la mise à disposition de services de secrétariat et des fonctions de contrôle. Les interventions dans ce cadre visent essentiellement à permettre aux bénéficiaires de tirer directement parti des bienfaits du développement au niveau local, et s'inscrivent dans une approche programmatique plus vaste visant à garantir un plus grand impact du développement. Toutefois, contrairement aux pays à faible revenu, de telles interventions se déroulent à une bien plus petite échelle dans les pays à revenu intermédiaire, ce qui limite la possibilité d'un plus grand impact à moins que les interventions ne fassent partie intégrante de politiques de développement plus vastes.

B. L'engagement des institutions financières internationales dans les pays à revenu intermédiaire

37. Les institutions financières internationales, dont le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et plusieurs banques

multilatérales de développement régional, restent également des partenaires essentiels de la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire. Les récentes réformes de la gouvernance du FMI et de la Banque mondiale ont reconnu le poids plus important des économies en développement et en transition au sein de l'économie mondiale, et plus particulièrement celui des pays à revenu intermédiaire, leur nombre de voix et leur pouvoir de vote au sein de ces institutions ayant augmenté. En décembre 2010, le Conseil des Gouverneurs du FMI a approuvé des réformes de la gouvernance au titre de la quatorzième révision générale des quotes-parts. Les réformes vont redistribuer plus de 6 % des quotes-parts au profit des pays émergents et en développement, sans diminution des quotes-parts et du nombre de voix des pays les plus pauvres. Elles envisagent en outre un conseil d'administration pleinement élu avec une représentation accrue des pays en développement sans modifier la taille du conseil. Dans le même temps, la deuxième phase de la réforme de la gouvernance du Groupe de la Banque mondiale, décidée en avril 2010, a augmenté le poids électoral des pays en développement et des pays en transition dans une fourchette située entre 4,59 et 6,07 points de pourcentage pour diverses entités du Groupe de la Banque mondiale¹². Toutefois, si certaines améliorations ont été apportées à la réforme des quotes-parts, le poids des votes de base a fortement baissé au fil des décennies, réduisant ainsi l'influence de toutes les économies des pays à revenu intermédiaire, à l'exception des plus importantes. Dès lors, alors que des analyses récentes témoignent de progrès, d'autres améliorations sont nécessaires, dont l'introduction d'une procédure de sélection des hauts dirigeants qui soit ouverte et transparente et repose sur le mérite, quels que soient la nationalité et le sexe des personnes concernées, et la promotion d'une plus grande diversité dans la haute administration et la composition du personnel.

38. Les filets de sécurité financière au niveau mondial ont récemment été renforcés. En 2010, le FMI a augmenté les crédits disponibles dans le cadre de la Ligne de crédit modulable en vigueur. L'institution a en outre mis sur pied une nouvelle Ligne de crédit conditionnelle. La Ligne de crédit modulable a été conçue pour les pays à revenu intermédiaire dotés de politiques et de facteurs économiques de base favorisés par le FMI, alors que la Ligne de crédit conditionnelle fournit une protection exceptionnelle aux pays ne présentant qu'une fragilité relative et qui ne sont par ailleurs pas à la ligne de crédit modulable, ce qui exclut la vaste majorité des pays à revenu intermédiaire.

39. La coopération s'est renforcée pendant la crise et cela a renforcé les dispositifs de sécurité financière, mais d'importantes inquiétudes subsistent concernant le caractère adéquat et la composition du soutien aux liquidités internationales. En fait, la crise a bien montré qu'il fallait disposer de vastes réserves pour faire face à des fluctuations brutales et amples du marché des capitaux. Cela nécessite un nouveau renforcement de la capacité multilatérale de faire face aux chocs de nature systémique. À ce sujet, durant la récente crise, l'essentiel des liquidités nécessaires avait été trouvé par des dispositifs de fortune, déployés de façon ponctuelle par les banques centrales des grands pays. Il est également devenu évident que les incertitudes au sujet de l'existence et du fonctionnement des dispositifs de sécurité financière ne vont pas sans des coûts appréciables.

40. Plusieurs suggestions ont été faites sur les moyens de rendre ce dispositif de sécurité financière plus efficace et plus prévisible. Une proposition ambitieuse consisterait à étendre les responsabilités du FMI pour intégrer la fonction de prêteur international en dernier ressort. Pour ce faire, le FMI aurait besoin de disposer de

ressources adéquates pour accorder l'accès aux liquidités alors même que tous les autres prêteurs se refuseraient à prêter des fonds d'un volume suffisant pour remédier de façon efficace à une crise financière¹³. Les pays seraient autorisés à accéder à cette facilité en vertu des règles de surveillance ordinaires du FMI prévues à l'article IV de son statut sans conditionnalités additionnelles.

41. Le Fonds étudie également diverses options en vue de la création d'un mécanisme permanent fournissant des liquidités lors des crises systémiques parallèlement à ses arrangements de soutien bilatéral et régional à la liquidité. D'autres modalités sont à l'étude en vue d'un tel mécanisme de stabilisation mondiale, qui soit prévisible et efficace à des degrés divers. Les principaux éléments du mécanisme envisagé doivent encore être définis, et notamment les procédures d'activation, les modalités d'accès au financement et son approbation, les instruments concernés, le financement du mécanisme, les modalités de la coordination avec les banques centrales concernées et avec les arrangements régionaux, ainsi que les garanties de réduction de l'aléa moral. Une solution plus pratique consisterait, pour le FMI, à assumer le rôle de chef d'orchestre d'un réseau multilatéral de lignes de crédit réciproque et de prêts de liquidités accordés par les banques centrales.

42. La coopération plus étroite avec les mécanismes régionaux et sous-régionaux est un élément essentiel du renforcement du dispositif de sécurité financière mondiale. Des arrangements financiers régionaux tels que le Fonds monétaire arabe, l'Initiative de Chiang Mai, ou encore le Fonds latinoaméricain de réserve, peuvent jouer un rôle important dans la prévention et l'atténuation des crises financières. Un grand nombre de pays à revenu intermédiaire jouent un rôle majeur dans ces dispositifs financiers régionaux.

43. Des questions relatives à la viabilité de la dette des pays à revenu intermédiaire continuent à faire débat. En 2003, le Club de Paris a adopté son Approche d'Évian prévoyant que la dette des pays pauvres n'étant pas très endettés ne serait traitée qu'en cas de défaillance imminente; ce qui permettrait à la résolution des crises d'avoir un impact plus durable. Il élaborerait également au besoin et en coopération avec le FMI un ensemble de mesures de rééchelonnement de la dette pour tous les créanciers bilatéraux privés et publics. Une proposition de réforme plus systématique, le mécanisme de restructuration de la dette souveraine, a été avancée par le FMI, mais rejetée en 2003, principalement en raison de l'opposition des parties prenantes sur les marchés financiers et des emprunteurs, craignant qu'un tel mécanisme n'augmente en fin de compte le coût des emprunts. Dès lors, la viabilité de la dette est actuellement évaluée à l'aide de l'Analyse du degré d'endettement tolérable du FMI pour les pays ayant accès aux marchés. Le cadre analyse la dynamique de la dette sur une période de cinq ans à la lumière de toute une série de scénarios. Il s'en remet implicitement à l'idée que si la valeur de la dette publique par rapport au PIB est stable ou en déclin, la condition de solvabilité est satisfaite. En revanche, pour les pays à faible revenu, ce cadre ne prévoit pas de seuils de ratio de la dette étant donné qu'une comparaison pourrait directement influencer la prime que les emprunteurs devraient payer sur les prêts. Les données relatives aux pays à revenu intermédiaire montrent que 13 % des défaillances surviennent lorsque la valeur du ratio de la dette extérieure par rapport au PIB tombe en dessous de 40 %. Cela implique que même si le ratio est faible, une défaillance peut tout de même survenir. Bien que le cadre tienne compte des estimations des besoins bruts de financement, il met l'accent dans une large mesure

sur les ratios basés sur le stock de dette et non sur les risques découlant de la composition de la dette ou de la situation de la trésorerie de manière plus générale. Ainsi, il ne met pas l'accent sur les indicateurs de liquidité pertinents, à l'instar de la position des actifs liquides (les réserves internationales permettant de couvrir les comptes de capital et courants), ou les disparités monétaires et des échéances entre la dette et les ressources budgétaires pour la rembourser. Le cadre devrait être étendu de manière à inclure ces facteurs et superviser des données plus détaillées et plus fréquentes sur le stock de la dette, dont la dette à court terme et nationale.¹⁴

44. La Banque mondiale a accordé beaucoup d'attention aux questions de pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire, y compris en aidant à quantifier et analyser son incidence et en participant à l'élaboration de réponses à certaines questions particulières de pauvreté, notamment en facilitant la réalisation de diagnostics de la pauvreté ainsi que la conception de stratégies de réduction de la pauvreté. Plus récemment, la Banque mondiale a consenti des efforts importants pour rendre ce modèle opérationnel plus réactif, flexible, responsable et novateur. Des mesures sont prises à l'heure actuelle en vue de réduire les coûts inhérents au recours aux services de la Banque mondiale. Au-delà de l'appui financier et en termes de connaissances, la Banque mondiale renforce également ses efforts de collaboration avec les pays à revenu intermédiaire dans un vaste spectre de domaines, allant du changement climatique à la sécurité énergétique, en passant par le commerce et la production alimentaire. La Banque mondiale se rend également compte qu'elle doit améliorer l'appui qu'elle accorde aux pays à revenu intermédiaire, plus particulièrement par le biais de stratégies de partenariat nationaux renforcés, mis en œuvre conjointement avec les pays à revenu intermédiaire, à travers l'amélioration de la gamme de services proposés aux pays à revenu intermédiaire, et notamment les services financiers et les options de panachage, en encourageant des liens entre les activités de recherche de la Banque mondiale et les besoins des pays à revenu intermédiaire, ainsi qu'en veillant à une meilleure gestion de l'expertise de la Banque mondiale dans tous les réseaux.

45. D'autres institutions financières multilatérales, en particulier les banques de développement régional, jouent également un rôle majeur en soutenant le développement économique des pays à revenu intermédiaire et en assistant les efforts d'intégration régionale. Cela est toujours le cas, bien qu'un plus grand nombre de pays à revenu intermédiaire s'en remettent de plus en plus aux marchés des capitaux internationaux pour sécuriser leur financement externe. Le soutien technique apporté par les banques de développement régional, sous la forme de conseils stratégiques sur les politiques, les services bancaires et la gestion des avoirs, de même que leurs connaissances et leurs services d'assistance technique, sont d'une importance cruciale pour un grand nombre de pays à revenu intermédiaire.

IV. Conclusions et recommandations

46. Malgré des niveaux de revenu moyen plus élevés que dans les pays à faible revenu, l'extrême pauvreté reste forte dans un grand nombre de pays à revenu intermédiaire. Les inégalités de revenus sont par ailleurs plus importantes dans cette catégorie que dans les pays à revenu faible ou élevé. L'éradication de la pauvreté et la suppression des inégalités nécessitent donc une coopération pour le développement plus efficace avec les pays à revenu intermédiaire, et ce, surtout

parce que la majeure partie de ces pays restent fortement vulnérables aux chocs extérieurs et aux crises internes.

47. Il est par ailleurs essentiel de poursuivre le développement avec les pays à revenu intermédiaire compte tenu des retombées positives au niveau transfrontalier et international des pays à revenu intermédiaire sur les pays à faible revenu, afin d'assurer la stabilité du système international. L'importance des pays à revenu intermédiaire pour la concrétisation de l'agenda des Nations Unies pour le développement pour tous – y compris la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – appelle l'engagement de tous les instants du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales, dont les institutions financières internationales, en faveur de la coopération pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire.

48. L'actuel agenda pour le développement insiste fortement sur la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, lesquels représentent des objectifs sociaux de base que tous les pays doivent s'efforcer d'atteindre. Bien que de nombreux pays à revenu intermédiaire ont déjà atteint ou sont en passe d'atteindre les objectifs et les cibles connexes, ils restent confrontés à des problèmes majeurs en termes de développement et de capacités dans des domaines tels que la gouvernance, l'inclusion sociale, les violations des droits de l'homme, l'élimination des disparités, la vulnérabilité face aux échanges commerciaux, les chocs de financement externes, le développement ainsi que le transfert technologiques de même que l'adaptation et l'atténuation, pour faire face aux défis imposés par le changement climatique. Les conseils des Nations Unies concernant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, ainsi que ses autres mesures d'appui technique ciblées dans divers secteurs, constituent des axes majeurs de la contribution des Nations Unies en faveur des pays à revenu intermédiaire.

49. Le système des Nations Unies, de concert avec les institutions financières internationales, est largement représenté dans les pays à revenu intermédiaire. Alors qu'il assure un large spectre de coopération pour le développement en faveur de ces économies, il convient de renforcer la coopération entre les agences et avec les pays à revenu intermédiaire; par ailleurs, les activités de programme doivent être alignées de manière plus étroite sur les stratégies et politiques nationales de développement des pays à revenu intermédiaire. En outre, le système des Nations Unies est dépourvu d'un agenda bien défini ainsi que d'un cadre stratégique spécifique à la coopération pour le développement avec ces pays.

50. L'absence d'une stratégie claire dans la plupart des pays à revenu intermédiaire s'explique en partie par l'utilisation du revenu par habitant en guise de critère pour orienter la politique en matière de coopération pour le développement. En effet, alors que les pays en développement sont responsables au premier chef de leur propre développement, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et au Programme d'action d'Accra, il est bien entendu parfaitement justifié d'accroître l'aide publique au développement en faveur des pays les plus pauvres. En effet, comme l'indique l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement, les pays les moins avancés ont besoin d'une aide prioritaire continue (voir résolution de l'Assemblée générale 62/208, par. 26). Dans le cadre de son Examen, l'Assemblée a également reconnu que des difficultés majeures sont encore rencontrées par les pays à revenu intermédiaire et

que leurs efforts sur ce terrain doivent être soutenus pour que les progrès soient définitivement acquis.

51. Toutefois, utiliser le revenu par habitant pour classer les pays et orienter la coopération pour le développement fait fi de la nature et du caractère multidimensionnel de ce dernier. Il n'existe pas deux économies semblables, même lorsqu'elles ont le même niveau moyen de revenu par habitant. Les stratégies et priorités nationales en matière de développement sont largement tributaires des conditions et du potentiel économiques. Par ailleurs, ce type de classification ignore le fait que 75 % des plus pauvres (selon les estimations), vivent dans les pays à revenu intermédiaire, et ne tient pas compte de la diversité entre et au sein de ces pays. Cette diversité va au-delà du niveau de revenu et concerne notamment les progrès réalisés dans la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le niveau de développement humain, la pauvreté, les inégalités ainsi que d'autres aspects spécifiques à leurs transitions démographiques et à la taille de leur population. Il n'est par ailleurs pas tenu compte du fait que de nombreux pays à revenu intermédiaire n'ont pas encore totalement développé les capacités et aptitudes pour résoudre seuls leurs problèmes et qu'un grand nombre d'entre eux restent fortement vulnérables aux chocs extérieurs et aux crises internes, malgré des niveaux de revenu par habitant plus élevés.

52. Bien qu'il appartienne à chacun de trouver sa voie en matière de développement, le système des Nations Unies doit élaborer un cadre d'action plus spécifique pour les pays à revenu intermédiaire. Entre autres initiatives, la prochaine évaluation indépendante de l'initiative « Unis dans l'action », et plus particulièrement des cinq pays à revenu intermédiaire pilotes, est un pas important dans cette direction. La Conférence de haut niveau d'Uruguay qui se tiendra en novembre, sera l'occasion de procéder à un échange crucial d'expériences entre les pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action », dont les pays à revenu intermédiaire.

53. Tout cadre d'action utile et approprié doit tenir plus largement compte de ces diversités, au lieu d'associer mécaniquement un stade de développement d'un pays avec son revenu par habitant. Il doit ensuite aider les pays dans leurs initiatives visant à poursuivre leurs progrès. Le cadre politique doit reconnaître que les besoins des pays individuels diffèrent et que les pays à revenu intermédiaire tendent à avoir davantage de ressources - mais pas toujours - pour traiter leurs problèmes de développement. Il conviendra de fournir à travers ce cadre une coopération technique de même qu'une assistance supplémentaire pour améliorer les capacités des pays à revenu intermédiaire à : (a) transformer les économies dépendant des produits de base afin de promouvoir les économies de services modernes et industriels basés sur les connaissances et à plus forte valeur ajoutée; (b) diversifier les exportations, et plus particulièrement dans des pays tributaires des ressources naturelles et des produits de base essentiels; (c) améliorer l'emploi, en particulier chez les jeunes; (d) promouvoir l'insertion sociale et les investissements dans le développement social pour s'attaquer aux disparités; (e) veiller à un cadre et des politiques macrofinancières systématiquement anticycliques; (f) renforcer la réglementation prudentielle du secteur financier national et notamment la gestion des mouvements de capitaux; et (g) garantir une cohérence des politiques économiques, sociales et environnementales à travers des stratégies nationales de développement.

54. Plusieurs donateurs bilatéraux réduisent ou suppriment les contributions qu'ils versent pour l'aide au développement en faveur des pays à revenu intermédiaire. Dès lors, il est primordial que les Nations Unies renforcent leur rôle dans ces pays afin de s'assurer que les défis qu'ils doivent encore relever en matière de développement soit traités efficacement, que les acquis soient préservés et que la réduction de l'assistance financière ne nuise pas à leur développement durable et sans exclusive. Pour ce faire, il est nécessaire de définir des priorités claires, de s'appuyer sur les capacités existantes de ces pays et de négocier de nouveaux engagements, dont une augmentation des financements nationaux et internationaux. Il appartient en outre aux fonds, programmes et organismes des Nations Unies de rationaliser et étoffer leurs réseaux opérationnels professionnels, afin que leur expertise s'avère plus utile pour répondre à leurs défis en matière de développement. Ils doivent en outre déterminer si leurs capacités nationales ainsi que leurs approches et instruments programmatiques sont en phase avec les besoins et reconnaissent les caractéristiques des pays à revenu intermédiaire. Il convient en outre d'utiliser davantage l'expertise d'agences non-résidentes.

55. Afin de reconnaître l'importance d'une approche plus cohérente en matière de coopération pour le développement du système des Nations Unies avec les pays à revenu intermédiaire, et que ces pays sont confrontés à des problèmes qui ne coïncident pas toujours avec ceux des autres, les États Membres souhaiteront peut-être envisager de mettre sur pied un groupe de haut niveau ou un groupe de travail spécial, chargé d'étudier plus en détail le cadre adéquat pour surmonter les problèmes de développement des pays à revenu intermédiaire, compte tenu de leur hétérogénéité, des effets positifs de ces pays sur le développement de pays à faible revenu ainsi que l'analyse qui sera effectuée dans le cadre du prochain examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies par l'Assemblée générale.
